

INFORMATIONS PEDAGOGIQUES

CHAM

Les **Classes à Horaires Aménagés Musique** proposent un enseignement instrumental et vocal. L'élève bénéficie, sur le temps scolaire, des enseignements suivants selon son niveau :

- Un cours de Formation Musicale
- Un cours d'instrument
- Un cours d'ensemble vocal
- Un temps de méthodologie de travail personnel
- Un cours de culture musicale CHAM
(en plus de celui dispensé à tous les collégiens)

- Un cours de **pratique d'ensemble** (orchestre, musique de chambre selon les instruments, hors ateliers), d'une durée moyenne de 1h30 est également proposé « hors temps scolaire ». **Bien qu'en dehors du temps scolaire, ces activités sont obligatoires et constitutives du cursus.**

CHAD

Les **Classes à Horaires Aménagés Danse** proposent l'enseignement de la danse classique et contemporaine. Après avoir fait le choix d'une dominante, l'élève bénéficie, sur le temps scolaire des enseignements suivants :

- Plusieurs cours en Dominante et Option (danse, formation musicale, culture chorégraphique,...).
- Un cours de danse complémentaire (d'une durée moyenne d'1h30) est également proposé « hors temps scolaire » ainsi que ponctuellement et en fonction des besoins des ateliers de découverte, de culture ou de pratique. **Bien qu'en dehors du temps scolaire, ces activités sont obligatoires et constitutives du cursus.**

CHAT

Les **Classes à Horaires Aménagés Théâtre** proposent l'enseignement du théâtre à raison de 3 heures hebdomadaires.

- Un cours dispensé au Conservatoire de 2h00
- Un cours dispensé au Collège de 1h00

Les volumes horaires indiqués peuvent varier en fonction du niveau de cours de l'élève, de l'organisation des groupes et de la préparation des sorties culturelles.

Des rencontres régulières sont également organisées avec des professionnels du spectacle vivant.

A QUI S'ADRESSE CE DISPOSITIF ?

Aux **élèves motivés** par un travail musical, chorégraphique ou théâtral souhaitant s'investir dans les activités artistiques tant individuelles que collectives.

A noter que l'apprentissage instrumental **nécessite une pratique musicale personnelle quotidienne** sans laquelle il n'est pas raisonnable de s'inscrire dans ce dispositif.

ORGANISATION PRATIQUE :

Mise en œuvre :

Les élèves bénéficient d'un emploi du temps spécialement aménagé qui leur permet de suivre un enseignement artistique théorique et pratique important.

Les programmes scolaires sont identiques à ceux des classes traditionnelles de niveau équivalent.

Les volumes horaires de certaines disciplines peuvent être allégés (dans des matières différentes selon les niveaux), mais **aucune n'est supprimée.**

CONDITIONS D'ADMISSION

Les élèves sont admis en classe à horaires aménagés lors de leur entrée en 6^{ème} et après examen de leur demande par une commission selon deux critères :

- Examen du dossier d'admission
- Convocation à un entretien (motivation, implication, engagement, test de niveau éventuel ...)

Les familles doivent formuler leur demande **auprès de la direction de leur école.**

Procédure d'admission :

- Un test d'entrée (court entretien avec évaluation de la motivation, du niveau acquis et des capacités à suivre la formation avec profit) est organisé par le Conservatoire (rappel : **entre le lundi 28 et le mercredi 30 mars 2022**)
- La commission d'admission (Inspection Académique, Collège et Conservatoire) se réunit ensuite courant mai pour statuer sur les candidatures en fonction des places disponibles.
- Les familles reçoivent alors une réponse écrite, mi-juin, de l'Inspection Académique sur laquelle est stipulé le collège d'affectation de leur enfant.

Inscription au Conservatoire

L'entrée en Classes à Horaires Aménagés implique une **double inscription** : l'une au Collège, l'autre au Conservatoire Honegger. Pour ce dernier, des frais de dossier sont perçus. Leur montant (identique pour les Havrais et les non Havrais) est voté chaque année par le Conseil Municipal, généralement en juin.

A titre indicatif, en 2021/2022, ces frais de dossier étaient de 24,00€ (frais de dossier) par famille.

CALENDRIER ET RV

IMPORTANT : Les parents des élèves de **CM2** doivent s'adresser au **Directeur de l'école élémentaire** où est scolarisé leur enfant.

Les **nouveaux arrivants** sur la Ville du Havre ou les élèves déjà scolarisés en **collège** souhaitant entrer dans le dispositif doivent retirer un dossier de candidature auprès du **collège concerné**.

REUNIONS D'INFORMATION :

- **Mardi 18 janvier 2022 - 18h00 / Salle Franklin**, à l'attention de toutes les familles intéressées par la **musique** (hors musiques actuelles), la **danse** ou le **théâtre**.

ENTRETIENS :

- **Du Lundi 28 au Mercredi 30 mars 2022 / Conservatoire Arthur Honegger**, en journée (sur convocation).

Entrée ou sortie du projet éducatif :

L'entrée en classes à horaires aménagés implique un engagement sur toute la durée du collège.

En cas d'absence avérée de travail ou de comportements inappropriés, les équipes de Direction et Pédagogiques des établissements respectifs peuvent cependant statuer sur des mesures disciplinaires.

ENSEIGNEMENTS PROPOSES
au Conservatoire Arthur Honegger

Disciplines instrumentales

(en fonction des places disponibles)

<u>Bois</u>	Flûte traversière Hautbois Clarinette Saxophone Basson
<u>Cuivres</u>	Trompette Trombone Cor Tuba
<u>Cordes frottées</u>	Violon Alto Violoncelle Contrebasse
<u>Cordes pincées</u>	Guitare (non-débutant) Harpe
<u>Claviers</u>	Piano (non-débutant) Orgue (non-débutant)
<u>Autres</u>	Percussions Accordéon

Disciplines chorégraphiques

Danse Classique
Danse Contemporaine
Culture Chorégraphique
Formation Musicale Danseurs

Discipline théâtrale

Théâtre

CONTACTS

Conservatoire Arthur Honegger

Musique - Danse - Théâtre
70, cours de la République - 76600 Le Havre
Directeur : Patrick BACOT
réfèrent CHAM-CHAD-CHAT : Aude MESAS
Secrétariat - 02.35.11.33.80
conservatoire@lehavre.fr

Retrouvez toutes les informations sur le dispositif sur
www.conservatoire-lehavre.fr
(rubrique Offre éducative >
Dispositif Classes à Horaires Aménagés)

Collège Raoul DUFY (CHAM et CHAD)

25, rue Dicquemare - 76600 Le Havre
Principal : Daniel OBRY
Secrétariat - 02.32.74.05.40
0760053v@ac-rouen.fr

Collège Claude BERNARD (CHAT)

65, rue Hannes Montlairy - 76620 Le Havre
Principal : Edouard FRANCOISE
Secrétariat - 02.35.44.80.61
ce.0761697g@ac-rouen.fr

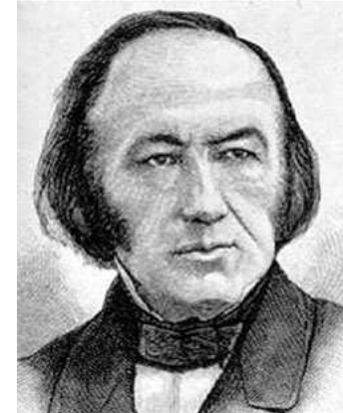
Les Classes à Horaires Aménagés
font l'objet d'une convention
entre la Ville du Havre (Conservatoire Arthur Honegger)
et l'Inspection Académique de Seine-Maritime
(Collèges Raoul Dufy et Claude Bernard)

HONEGGER
CONSERVATOIRE DU HAVRE



CLASSES A HORAIRES AMENAGES
MUSIQUE, DANSE, THEATRE
CHAM - CHAD - CHAT

Année scolaire 2022 - 2023



Collège Claude Bernard



Collège Raoul Dufy

